

# PLEUVEN *mag'*

Juin 2011 • n°5

P. 4

## Etat de la dette communale

Une situation saine

P. 9

## Urbanisme

Diagnostic agricole préalable au P.L.U.

P. 10

## Ecole

Un nouvel outil pédagogique : le TBI



P. 19

## Solidarité internationale

Breizh solidarité Massai



P. 22

## Petit patrimoine

Les fours à pain de la commune

## DOSSIER

# Élevage de volailles, du conventionnel au BIO

**Pour joindre la mairie :**

**Heures d'ouverture :**  
du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi jusqu'à 16h30, le samedi matin de 9h à 12h.  
**Tél : 02 98 54 60 50**  
**Fax : 02 98 54 71 52**  
**Mail : [mairie.pleuven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleuven@wanadoo.fr)**  
**Site internet : [www.pleuven.fr](http://www.pleuven.fr)**

**Maison des Enfants (MEL):**

**Tél : 02 98 54 84 95**

**Maison des Jeunes (MDJ):**

**Tél : 02 98 51 70 53**

**Pour joindre le maire et les adjoints :**

**Jean Loaec, maire :** sur RDV, le jeudi et le vendredi et le samedi matin de 9h30 à 11h30.

**Christian Rivière, adjoint Finances, Travaux, Voirie :** sur RDV, le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h et le samedi de 10h30 à 11h30.

**Monique Magot, adjointe à l'urbanisme :** le mardi et le jeudi de 9h à 11h30.

**Yvon Arzur, adjoint Animations, Associations, Embellissements :** le vendredi sur RDV. S'informer à la mairie.

**Violaine Nunes, adjointe aux affaires sociales - enfance, jeunesse :** sur RDV.

**Catherine Chaumet, déléguée à la communication :** sur RDV.

**Bernard Lidec, délégué à la voirie :** sur RDV.

**Permanences en mairie :**

**Assistant social : M. Hamida** sur RDV au 02 98 76 24 21.

**Mission locale :** 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredi du mois, le matin. Sur RDV.

**RAM (relais assistance maternelle) : Françoise Bodan** au 02 98 54 61 26.

**Centre Communal d'action sociale :**

**contacter Violaine Nunes**

**Permanences à la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais :**

**Se renseigner au : 02 98 51 61 27**  
**Site internet : [www.cc-paysfouesnantais.fr](http://www.cc-paysfouesnantais.fr)**

## Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Cette année encore, plusieurs élèves de CM2 de l'école publique ont lu à tour de rôle le texte de Gérard Longuet, ministre de la Défense, à côté du monument aux morts et en présence d'anciens combattants, du maire et des

élus de la commune, et d'une centaine de Pleuvennois. C'est désormais entré dans les habitudes de faire participer les enfants, d'autant que ces événements font partie du programme scolaire. ■

## Achat et mise en place de 2 défibrillateurs automatiques.

2 défibrillateurs ont été commandés depuis plusieurs mois, mais n'ont pu être encore livrés et installés en raison d'un

retard industriel invoqué par le fabricant dans la tenue de ses délais. ■

## Collecte incitative...

...des déchets ménagers: réunion publique à la salle Lannurien le 27 juin à 20h30. Chaque foyer pleuvennois a dû recevoir une invitation pour la présentation de la réforme de la collecte. Les sacs jaunes qui étaient collectés le jeudi seront supprimés et remplacés par des bacs « *papiers* ». Les containers publics

seront remplacés par des colonnes enterrées. La facturation du ramassage des containers individuels sera fonction du nombre de « *levées* » mais fera l'objet d'une période de test « *à blanc* ». Ces modifications concernent l'ensemble du Pays Fouesnantais. ■

## Statistiques INSEE : « budget de famille.

Cet institut national réalise entre octobre 2010 et octobre 2011 une étude sur la consommation et le budget des ménages en France. Cette enquête permettra de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégo-

ries de ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec eux et sera muni d'une carte officielle. ■

## Nouveau plan de Pleuven

Un plan en format A2 (*le quadruple d'une feuille A4*) sera disponible gratuitement à la mairie à partir de juillet. Il présentera au recto le centre du bourg et au verso, le plan général de la commune avec la liste des tous les lieux-dits, routes, chemins, allées, etc... de toutes les entreprises, commerces, artisans, exploitants, et de

tous les bâtiments communaux avec index de repérage sur le plan. Réalisé par une agence de graphistes spécialisés dans les plans de communes, il sera également consultable sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de la commune. ■

## Hommage à Raymonde Lidec

Pleuvennoise de naissance, connue et très appréciée de ses concitoyens par ses fonctions à l'agence postale jusqu'à sa retraite, mais aussi grâce à son engagement bénévole au sein de l'association Familles Rurales et du CCAS, Raymonde

nous a quittés bien trop tôt en mars. Sa connaissance de la commune et de la population, sa sensibilité, étaient mises au service du public. Parmi ses nombreux talents figuraient la peinture et le jardin. ■

## Le mot du maire



Jean Loaec, maire de Pleuven

Commencé en mars 2008, mon second mandat municipal, qui sera aussi le dernier, est à mi-parcours : c'est le moment opportun de prendre un peu de recul pour analyser les réalisations et les résultats de cette première moitié de mandat. C'est en même temps l'occasion de dresser le bilan de ces dix dernières années d'action municipale.

L'espace rédactionnel de « *l'édito du maire* » étant limité, j'essaierai d'être synthétique sans chercher à établir une liste « *à la Prévert* » des actions engagées et de leurs évaluations, mais je souhaite revenir sur les principes annoncés, les méthodes appliquées et les résultats estimés qui sont les fils conducteurs du sens de notre action communale.

En 2008 Pleuven était une commune bien équipée, avec un endettement correct et une progression régulière de son développement urbanistique. Le dossier du POS et en particulier le projet de Penhoat Salaün généraient de fortes tensions avec de surcroît la problématique de la sécurité routière dans ce secteur. Nous ressentions aussi le besoin de proposer aux familles une offre plus complète en matière de logement, école, sport, aides, modes de garde, etc...

Notre politique « *enfance/jeunesse* » s'est concrétisée par la création de la Maison des Enfants et des Loisirs (MEL) et la municipalisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), avec une ouverture les mercredis et toutes les vacances scolaires. Une bibliothèque pour les enfants a été créée dans ses locaux. La Maison des Jeunes (MDJ) fonctionne avec un personnel qualifié et un équipement adapté. Cette politique ambitieuse est menée avec le souci permanent de la maîtrise budgétaire. Il nous reste à proposer aux familles la facturation en fonction des revenus, comme nous le suggère la Caisse d'Allocations Familiales.

La création de la ZAC de Penhoat Salaün a fait l'objet de nombreuses discussions, avec plusieurs enquêtes publiques, de multiples procédures réglementaires pour arriver aujourd'hui à la réalisation d'un ensemble tertiaire et habitat qui touche à sa fin. Ce dossier majeur a été l'occasion d'un réaménagement de la voirie avec la création de deux ronds-points et la réalisation de bandes et de pistes cyclables sur la RD45, qui n'attendent plus que leur jonction avec les réalisations du bourg (*décision départementale*). Pour l'exécution définitive de cette ZAC, nous attendons enfin la construction de logements locatifs H.L.M., ce qui complètera notre parc qui a doublé en dix ans, avec des offres spécifiques (*adaptation à la mobilité réduite*).

L'aménagement de la voirie pour améliorer les dessertes et la sécurité est une préoccupation permanente. Nous agissons en fonction de l'indice de gravité des secteurs et des possibilités existantes. Malgré de nombreux travaux, il subsiste des risques réels et ce sont bien souvent ceux qui sont près de chez soi qui paraissent les plus

urgents à résoudre. Il n'est pas simple de trouver la bonne solution et le bon calendrier offrant le meilleur compromis entre les intérêts divergents des automobilistes, piétons, cyclistes... Il nous a semblé que la réalisation de quartiers résidentiels en « *cul de sac* » était intéressante.

En matière d'urbanisme, l'action municipale est bornée par la législation concernant le Plan d'Occupation des Sols (POS), l'assainissement, le respect des zones humides, etc... Deux chantiers sont en cours, naturellement liés : la réalisation d'une station d'épuration pour les communes du Syndicat pour l'Alimentation en Eau et l'Assainissement, et la transformation du POS en PLU (*Plan local d'urbanisme*). Les objectifs affichés et obligatoires sont de continuer à accueillir de nouveaux habitants sans discrimination de niveau social, ni d'âge (*mixité*), tout en maintenant et développant le secteur agricole, et en assurant l'avenir par la préservation des ressources naturelles et la qualité de notre cadre de vie.

Vivre ensemble suppose qu'il faut apprendre à se connaître et se côtoyer. Accompagner nos bénévoles, reconnaître leur action et leur faciliter la vie sont des évidences pour notre qualité de vie. Nous cherchons à créer du lien social, et c'est tout le sens des « *Jeudiv du Parc* » qui trouvent aujourd'hui leur rythme de croisière, sans compter les désormais traditionnels pique-niques du 14 juillet et la randonnée pédestre du 1<sup>er</sup> vendredi de septembre, ouverts à tous.

De nombreux enjeux dépassent les compétences et les moyens d'une commune. A l'heure de la globalisation et des réformes territoriales, nous ne pouvons agir seuls. La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais est naturellement notre territoire pour les actions d'envergure d'intérêt communautaire, notamment au niveau de la création de crèches ou des structures d'accueil des personnes âgées. Par ailleurs, le Département est très présent à Pleuven par ses routes départementales. J'ai eu l'occasion d'exprimer ma déception et mes attentes pour la création d'infrastructures permettant de mieux « *partager la route* » en m'impliquant dans les élections cantonales. Je remercie la majorité de Pleuvennois qui m'ont apporté leur soutien, et espère que le message sera entendu !

Un mandat électif consiste surtout à rencontrer les personnes, dans leurs difficultés comme dans leurs réussites, à écouter, relayer, interpellier, signaler, proposer, imaginer, être au service de tous et plus particulièrement des plus fragiles. La priorité est évidemment dans le « *savoir faire* », mais le besoin de « *faire savoir* » est de plus en plus important et nous avons bâti des outils de communication, avec la création d'un site internet qui se veut avant tout informatif, un bulletin municipal renoué et étoffé, qui consacre de nombreuses pages aux diverses initiatives individuelles ou associatives par le biais de portraits, et donne l'essentiel de ce qui se passe dans la commune. ■

- Brèves ..... 02
- Édito ..... 03
  - Le mot du maire
- Finances communales ..... 04
  - État de la dette communale ..... 4-5
- Vie municipale ..... 06
  - Quoi de neuf à Pleuven ? ..... 6-7
  - Arbres et électricité ..... 8
  - PLU ..... 9
- Vie scolaire ..... 10
  - Quoi de neuf à l'école ? ..... 10-11
- Dossier ..... 12
  - Élevage BIO ..... 12-13
- Portraits ..... 14
  - Portraits économiques ..... 14-15
  - Portraits de bénévoles ..... 16-17
- Sports ..... 18
  - Que sont devenus nos champions ? ..... 18
- Solidarité internationale ..... 19
  - Breizh Solidarité Maasai ..... 19
- Patrimoine/Animation ..... 20
  - Danses ..... 20-21
  - Petit patrimoine ..... 22-23
  - Expositions ..... 24-25
  - Jeudiv du Parc ..... 26-27
- Des papillons à Pleuven ..... 28



**MAIRIE DE PLEUVEN** • 24, Le Bourg  
Tél. 02 98 54 60 50 • Fax : 02 98 54 71 52  
E-mail : [mairie.pleuven@wanadoo.fr](mailto:mairie.pleuven@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.pleuven.fr](http://www.pleuven.fr)

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE PLEUVEN • Juin 2011 • n°5

Directeur de la publication : Jean Loaec  
Rédactrice en chef : Catherine Chaumet  
Comité de lecture : Commission municipale communication et Diane Profizi

Impression & Mise en pages :  
Pleuven • Z.A. de Troylac'h • 10 rue André Michelin • 29170 Saint-Évarzec • Tél. 02 98 52 78 78

Imprimé en France à 1300 exemplaires sur papier recyclé.

## ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE :

## situation actuelle saine et grande capacité d'emprunt pour l'avenir

**Ratio entre la moyenne annuelle de la C.A.F (Capacité d'autofinancement brut) et le remboursement de l'encours des emprunts contractés par la commune : 4 ans.**

## C.A.F. Brute d'un niveau record.

En 2009, la capacité d'autofinancement brute se montait à 331 073 €; en 2010, elle a atteint 475 542 €. La principale raison de cet accroissement provient d'un emprunt de 150 000 €, prévu au budget 2010 et réalisé en décembre 2010, après mise en concurrence des établissements bancaires, pour le financement de travaux de voirie. Mais les subventions concernant ces travaux ont été versées à la commune plus tôt que prévu, en limite de délai de budget, si bien que cet emprunt s'est trouvé en définitive prématurément contracté. Il ne sera donc pas nécessaire d'emprunter en 2011 pour le financement des investissements prévus au budget 2011.

La moyenne annuelle de la CAF brute depuis 2001, de la première année du premier mandat du maire Jean Loaec jusqu'en 2010, s'élève ainsi à 323 000 €. Si l'on compare l'encours de la dette communale à la capacité d'autofinancement brute moyenne dégagée par an, la commune serait en mesure de rembourser ses dettes en 4 ans, sachant que l'encours de la dette est de 1 230 000 €. Or, il est admis au niveau national qu'une commune bien gérée doit pouvoir rembourser ses emprunts en 8 ans de CAF brute.

| Endettement communal en €/ habitant                | au 01/01/2001 |                       | au 01/01/2011 |                       |
|--|---------------|-----------------------|---------------|-----------------------|
|  | Pleuven       | Moyenne de la strate* | Pleuven       | Moyenne de la strate* |
| Encours de la dette                                | 551           | 689                   | 529           | 695                   |
| Annuité de la dette                                | 91            | 125                   | 63            | 98                    |
| CAF nette du remboursement en capital des emprunts | 63            | 61                    | 122           | 97                    |

\* Strate : communes de France de 2 000 à 3 500 habitants

Emprunts en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2011

| Travaux financés                   | Date de l'emprunt | Durée ans | Montant emprunté € | Taux* | Reste dû 01/01/2011 |
|------------------------------------|-------------------|-----------|--------------------|-------|---------------------|
| Salle J.L. Lannurien               | mai-94            | 12,5      | 131 747            | 7%    | 51 408              |
| Chaumière                          | mars-97           | 10,25     | 29 400             | 5,85% | 5 467               |
| Aménagement centre Bourg           | déc-98            | 15        | 237 820            | 4,58% | 66 103              |
| Travaux divers                     | déc-99            | 15        | 91 470             | 5,40% | 31 956              |
| Vestiaires sportifs                | déc-04            | 15        | 140 000            | 3,92% | 90 451              |
| Maison des Enfants                 | juil-06           | 20        | 550 000            | 4,08% | 433 125             |
| Propriété Allée Vibert             | mars-09           | 20        | 115 000            | 4,70% | 108 662             |
| Travaux de voirie + giratoire RD45 | déc-09            | 15        | 310 000            | 3,83% | 293 288             |
| Travaux de voirie                  | déc-10            | 15        | 150 000            | 3,41% | 150 000             |
| <b>TOTAUX</b>                      |                   |           |                    |       | <b>1 230 460</b>    |

\*Tous les emprunts communaux ont été négociés à taux fixe et pour les deux derniers avec des annuités fixes de remboursement en capital.

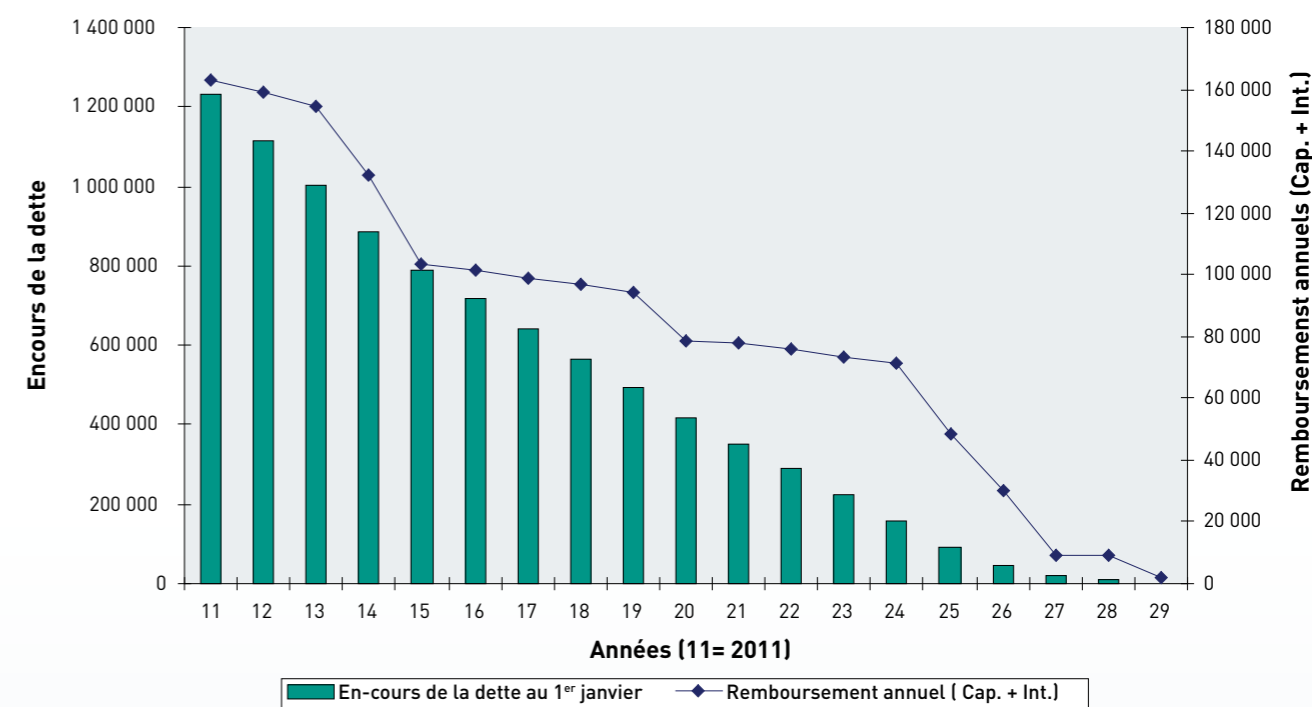
## Endettement communal en cours.

En ce qui concerne l'année 2011, le remboursement des emprunts s'élèvera à 115 000 € en capital (montant figurant dans les dépenses du budget investissement) et à 50 000 € en intérêts (montant figurant dans les dépenses du budget de fonctionnement). Compte tenu de l'autofinancement accumulé, il n'a pas été prévu de nouvel emprunt en 2011, alors que le budget des dépenses prévisionnelles d'équipements se monte à 789 000 €. Mais en raison des délais habituels pour la passation des marchés, tous les investissements ne pourront être réalisés sur l'année et seront reportés sur la

suivante pour certains d'entre eux. Ceci est courant en matière de réalisation des investissements programmés, et n'est pas le propre de Pleuven.

Les remboursements des emprunts en cours s'éteindront fin 2029 mais connaîtront une décroissance très significative dès 2013, ce qui donnera à la commune de nouvelles capacités d'emprunts dès le début du prochain mandat municipal.

## Amortissement de la dette communale actuelle en €



## Quels seront les principaux investissements pour 2011 et les années à venir ?

Dans l'année qui vient, ce sont essentiellement des dépenses d'études qui sont budgétées, hormis les investissements habituels correspondant aux travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments (toiture de l'église, travaux de rénovation de l'école René Tressard)

A moyen terme, les investissements importants seront la restructuration du centre bourg : création vraisemblable d'une place avec déplacement prévisible du monument aux morts et construction d'une nouvelle salle de conseil municipal (le nombre de conseillers municipaux passera de 19 à 23 lors du prochain mandat) ce qui conduira à remodeler le parc de la mairie.

## Taxes locales

La municipalité a décidé de ne pas augmenter les taxes d'habitation ainsi que les taxes sur le foncier bâti et non bâti en ce qui concerne la part communale, sachant que les bases augmenteront de 2% par décision de l'Etat. Nous sommes sur une bonne dynamique et l'impact de la ZAC devrait se traduire positivement de 2011 à 2014. ■

# Quoi de neuf à Pleuven ?

## Commune « Zéro phyto ».

**La Région Bretagne récompense par un label « Zéro phyto » les communes qui ont banni l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien de leurs espaces verts. Ces communes pourront utiliser le logo ci-contre dans leur communication.**

En 2009, dix communes s'étaient vues décerner ce prix. Deux ans plus tard, elles sont 35 à être récompensées, dont seulement 2 dans le Finistère, Landerneau et Pleuven. Au total, 67 communes bretonnes se distinguent par leurs positionnements contre les pesticides. Pour la région Bretagne, la sensibilisation à la problématique de l'eau remonte à 1999. En lançant son Carrefour des Gestions Locales de l'Eau - dont les récompenses « Zéro Phyto » font partie - la collectivité a voulu encourager les communes à diminuer les pollutions liées aux produits phytosanitaires.

A Pleuven, c'est depuis 2001 que la réflexion sur la qualité de l'eau et l'impact des produits chimiques sur la santé s'est engagée. En 2007, la commune a fait appel aux Ateliers Fouesnantais pour le désherbage thermique. L'embauche de Jean-Yves Christien, agent municipal au profil horticole, début 2009, a renforcé l'implication dans cette démarche. Depuis le début 2011, les trottoirs sablés ont été remplacés par des pistes cyclables et des espaces verts. « *Le paillage minéral ou végétal, le brûlage, les bâches, la binette et le balayage sont des traitements utilisés contre les adventices. Nous passons 4 fois par an la binette au cimetière* », détaille Jean-Yves Christien ■



## DAB

Le distributeur automatique de billets du Crédit Mutuel a été supprimé fin 2010 en raison d'un choix économique de cette banque. Pour répondre aux nombreuses protestations reçues, la municipalité tient à signaler que ce n'est nullement de son

fait et que nous souhaitons tous qu'un nouveau DAB soit installé. Le plus proche est actuellement celui qui se trouve dans la galerie marchande du centre Leclerc, malheureusement accessible aux seules heures d'ouverture du magasin. ■

## Choix du prestataire pour le passage du POS au PLU (Plan d'Occupation des Sols - Plan Local d'Urbanisme)

Le 27 avril dernier, lors de la réunion de la commission municipale Urbanisme, à laquelle appartiennent tous les conseillers municipaux, les deux agences ayant répondu à l'appel d'offre de prestations ont été auditionnées, GEOLITT et LEOPOLD. Lors du conseil municipal du 24 mai, le choix des conseillers s'est porté sur l'agence LEOPOLD. Intervenant déjà notamment à Gouesnac'h, La Forêt-Fouesnant et Clohars-Fouesnant, cette

agence d'urbanisme, associée à des cabinets d'avocats et d'architectes, apportera à la commune la compétence technique sur l'aspect réglementaire et conseillera les élus pour faciliter les choix en matière d'architecture, mixité, densité de l'habitat, etc... 24 réunions, dont plusieurs publiques, sont prévues sur une période de 2 ans. L'objectif est un P.L.U. en place fin 2013. ■

## Aménagement des ronds-points confié aux paysagistes locaux.

Alors que les plates-bandes dans le bourg ont été réalisées et sont entretenues par le personnel technique communal, l'aménagement et l'entretien du rond-point du Bourg a été confié à Labory Paysages et

ceux de Penhoat Salaün et Toul-An-Ael à Capp paysages. La création impose des délais de mise en place, mais le résultat sera un joli support du savoir-faire de ces paysagistes Pleuvennois. ■

## Logements sociaux à l'Allée Vibert.

Le conseil municipal du 15 novembre 2010 a autorisé l'Office Public d'HLM, Habitat29 à construire des logements sociaux en location sur les terrains acquis en 2009 par la municipalité et qui ont été mis à sa disposition. Il est prévu 4 logements T4 et 2 logements T5. Livraison prévue fin 2013. Pour toute demande d'information complémentaire, s'adresser à Monique Magot, adjointe à l'urbanisme. ■

## Etude d'une modulation tarifaire selon les ressources des familles pour le périscolaire et l'accueil de loisir.

Dans le cadre du contrat « *Enfance* » signé avec la CAF (*Caisse d'Allocations Familiales*), qui stipule qu'on doit s'orienter vers des tarifs adaptés aux familles, cet organisme fournit des statistiques sur les revenus des familles en fonction de leur composition et du nombre d'enfants de 3 à 11 ans. Ces données permettront

de définir des tarifs après une période de test « *à blanc* » de septembre à décembre, où seront communiqués aux parents les tarifs qu'ils auraient payés si la modulation était déjà en place. De plus, la municipalité étudie la possibilité de payer directement en mairie, mais bien sûr, toujours à l'ordre du Trésor Public. ■

## Piste et bande cyclables entre le bourg et la ZAC de Penhoat Salaün

La commune espère communiquer rapidement sur le sujet. A fin mai - date du bouclage du présent PleuvenMag - Pleuven était toujours en attente de l'état de ce dossier géré par le Conseil Général, puisque la voirie hors bourg est départementale. ■

## Rattrapage de chaussée entre le rond-point de l'Ecole et celui du Bourg

A l'issue du chantier réalisé en 2010 entre ces deux rond-points, un défaut d'uni du tapis d'enrobés nous a conduits à demander la reprise de cette partie à l'entreprise titulaire du marché. Ceci a été réalisé début mai. Il a fallu attendre que les températures soient adéquates pour la mise en œuvre dans de bonnes conditions de ce tapis mince. ■



# Elaguer et jouer la sécurité sur toute la ligne

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

## Conseil N°1 :

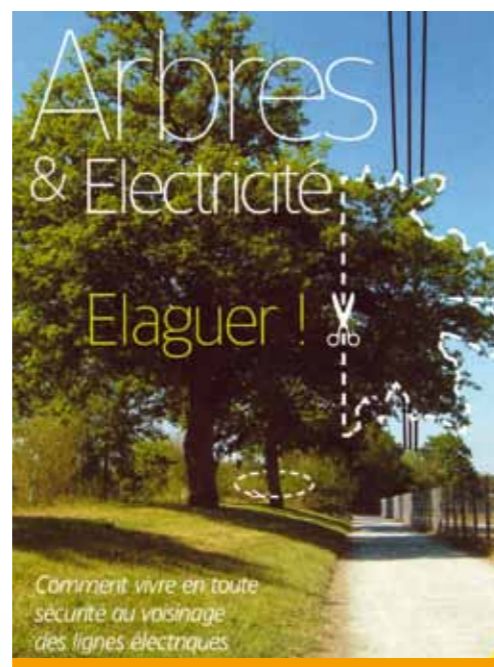
Aux abords des lignes plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

## Conseil N°2 :

Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

## Conseil N°3 :

Entretenez régulièrement votre végétation.



## Qui est responsable de l'élagage ?

### Le propriétaire

- Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage si les trois conditions suivantes sont réunies :
  - La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique
  - L'arbre ne respecte pas les distances prescrites (selon que la ligne est à haute ou basse tension, avec isolateurs rigides ou suspendus, conducteurs isolés, en agglomération ou hors agglomération. Ces distances, qui varient entre 1 et 5 m, concernent les branches et feuillages à proximité des lignes, et non les troncs.
  - L'arbre est planté en domaine privé et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.
- Dans ce cas l'élagage des végétaux correspondants est à la charge financière du propriétaire. Il est réalisé par ses soins ou par une entreprise agréée de son choix.

### ERDF

En dehors des cas qui réunissent les trois conditions spécifiques mentionnées ci-contre, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur, prestataire ERDF, de son intervention.

- Si la végétation est en domaine privé, les bois coupés sont rangés et laissés à la disposition du propriétaire.
- Si la végétation est en domaine public, les bois coupés sont évacués.

Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

## Qui a la charge financière de l'élagage ?

Toute la question est donc de savoir qui était là en premier : l'arbre ou la ligne ? En cas de doute, contacter : ERDF- Réseau Electricité Bretagne, Service DR-DICT, 64 boulevard Voltaire BP 90937- 35009 Rennes Cédex. Tél : 02 99 03 55 87 Mail : erdf-grdf-urebretagne-dict@erdf-grdf.fr

# Diagnostic agricole préalable au Plan Local d'Urbanisme

Annoncé dans le PleuvenMag de juin 2009, l'étude a été réalisée par la Chambre d'Agriculture du Finistère au printemps 2011 et le rapport remis à la commune en mai.

## Pourquoi faire réaliser un diagnostic agricole ?

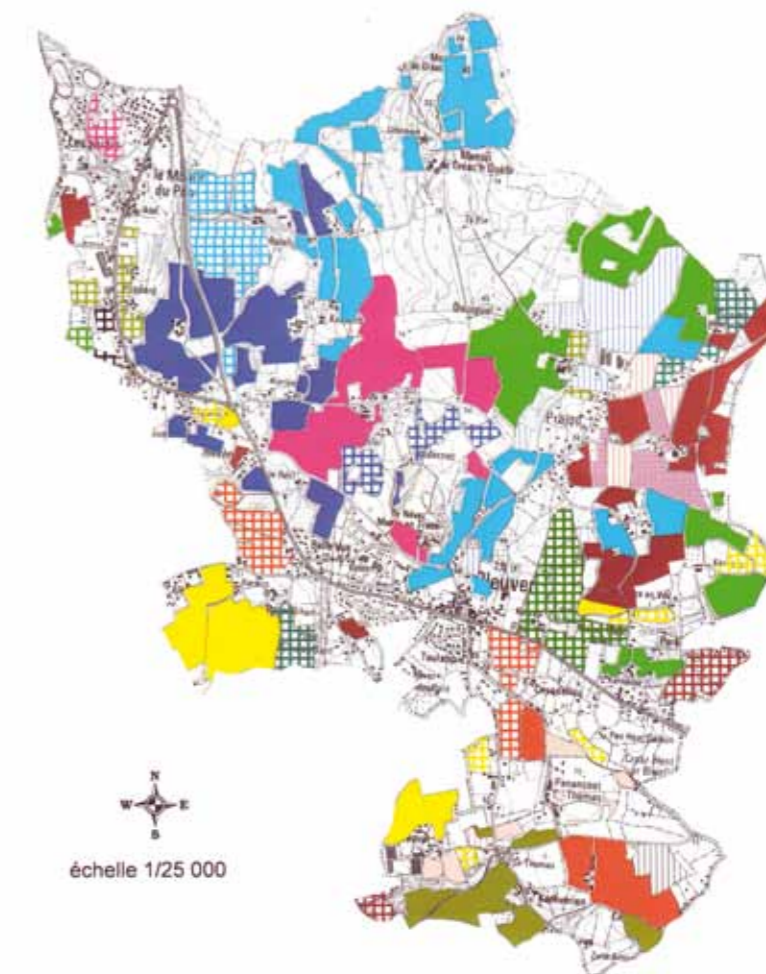
Dans le cadre de l'élaboration de son P.L.U., la commune de Pleuven doit déterminer le zonage A (agricole) ou N (naturel) de son territoire, hors des secteurs urbanisés ou à urbaniser. La classification des parcelles de la commune dans l'une ou l'autre de ces zones induit des règles d'utilisation du sol différentes et est un enjeu déterminant pour donner la place de l'activité agricole dans le document d'urbanisme.

L'agriculture est une activité économique assurée par l'exploitation du foncier. Le foncier agricole est une ressource première qui doit être préservée pour le maintien du potentiel de production, l'entretien de l'espace et l'assurance d'un tissu social permanent. L'urbanisation peut avoir de lourdes conséquences sur le fonctionnement des exploitations agricoles.

Le travail de la Chambre d'agriculture a consisté à recenser toutes les exploitations, ainsi que les bâtiments d'élevage sur des supports cartographiques, à répertorier et à analyser l'organisation du parcellaire des exploitations et ses implications au niveau des circulations d'outils agricoles. L'ensemble des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur la commune de Pleuven a été invité aux réunions de travail.

## Données statistiques.

- La commune compte 13 exploitations professionnelles ayant leur siège sur la commune, mais 12 exploitations de communes voisines (et plus lointaines) exploitent des terres sur la commune.
- Ces exploitations agricoles emploient 32,5 ETP (équivalents temps plein), dont 21 exploitants (chefs d'exploitation, leurs conjoint(e)s et/ou associés) et 11,5 salariés. La moyenne d'âge des exploitants est de 50 ans.
- L'agriculture utilise environ 627 hectares de SAU (surface agricole utile).



## Carte du parcellaire des exploitations

Une couleur différente pour chaque exploitation ayant son siège sur la commune. En quadrillé, les parcelles exploitées par des agriculteurs des communes voisines.

- Sur ce effectif, 426 ha sont valorisés par les exploitants qui ont un siège sur la commune, et 201 ha le sont par des exploitants des communes voisines.
- «La ferme» de Pleuven représente 1.805 millions de litres de lait, un cheptel de viande bovine d'une trentaine de mères, 21 000 volailles de chair, une exploitation porcine, 40 000 gibiers de chasse, 3 ha de maraîchage et 500 ha de céréales.
  - Le chiffre d'affaire du secteur agricole représente environ 2.4 millions d'euros.

## Recommandations en vue du PLU.

La Chambre d'Agriculture nous recommande d'être particulièrement vigilants en ce qui concerne les maisons de tiers se situant à moins de 100m d'un bâtiment

agricole. Un zonage Nr (rénovation) peut être envisagé au niveau de villages qui ne comptent plus de sièges d'exploitation ou de bâtiments agricoles, pour rénover les anciennes maisons d'habitation, voire même de changer l'affectation d'anciens bâtiments agricoles en habitations. L'objectif est de permettre de valoriser le patrimoine ancien, mais pas d'augmenter de façon trop importante la population dans ces villages ou sur ces anciens sièges d'exploitation. Car même s'ils ont perdu leur vocation agricole, les terres alentours sont exploitées. En effet la production étant fortement rattachée au foncier, il convient d'être prudent dans les futures affectations du sol. ■

# Quoi de neuf à l'école?

## Équipement informatique de l'école René Tressard

**En septembre 2010, la mairie a doté l'école publique René Tressard d'un tableau blanc numérique : un TBI. Il permet aux enseignants de proposer aux élèves un enseignement différent en utilisant l'ordinateur de manière collective. Après une brève formation dispensée par un professionnel de l'informatique, les deux directrices de l'école maternelle et de l'école élémentaire se sont auto-formées sur une période de trois semaines.**

Cet équipement permet de projeter les images d'un ordinateur tel un vidéoprojecteur classique; il fait office dans cette première utilisation de grand écran, avec l'avantage de pouvoir se servir d'un stylet comme d'une souris, pour ouvrir, fermer des fichiers, etc.....Grâce au logiciel « *interwrite* », les élèves peuvent agir sur la page projetée pour réaliser un exercice. Mais il présente également des fonctions interactives : dans une seconde forme d'utilisation, tout ce que l'élève ou le professeur dessine ou écrit au tableau grâce au stylet est retranscrit à l'ordinateur qui peut ainsi enregistrer les travaux ou déclencher certaines applications. Le système est également pourvu en haut-parleurs, ce qui permet de diffuser des vidéos ou de surfer sur internet en temps réel.



Après une démonstration collective aux classes, les élèves ont pris progressivement en main ce nouvel outil pédagogique. Il peut être utilisé par toutes les classes, de la petite section au CM2. L'écran étant mobile et fixé à un portique sur roulettes, il peut passer de classe en classe et son utilisation est quotidienne. C'est un outil pédagogique supplémentaire qui s'ajoute aux autres supports existants. L'enseignante peut disposer d'une tablette graphique lui permettant, du fond de la classe par exemple, d'écrire sur le tableau numérique. Moderne et technologique, il permet un enseignement proche des intérêts actuels des enfants. En conséquence, il peut accentuer la motivation des enfants, en particulier ceux en difficulté. Un second TBI est vivement souhaité! ■

## Création d'une chorale.

**Cette année, un projet commun aux 2 écoles, maternelle et élémentaire s'est mis en place : la création d'une chorale.**

Tout au long de l'année, les élèves ont appris de nombreux chants divers correspondant au niveau de chacun. Les enseignants les réunissaient régulièrement pour chanter.

Jeudi 19 mai, les enfants de l'école élémentaire ont participé à une rencontre « *chorale* » avec d'autres écoles de la circonscription.

La kermesse du 18 juin a été l'occasion de partager avec les parents cet apprentissage : les élèves ont chanté le répertoire appris lors de ce moment festif. Les élèves de maternelle ont appris des chants sur le thème du loup qui a été le projet commun aux trois classes cette année. Les élèves de petite section y ont présenté une danse sur le thème des « *3 petits cochons* ». ■



## ÉLEVAGE BIO

# Première exploitation agricole labellisée BIO à Pleuven

**Première exploitation agricole labellisée « bio » à Pleuven et membre du réseau « Bienvenue à la ferme » qui organisait dans toute la France un week-end de découverte du monde agricole à la mi-avril, Kerguibio a ouvert dimanche 17 avril ses portes à des visiteurs curieux de comprendre la différence entre une volaille fermière et une volaille « bio ».**

Au 1<sup>er</sup> février 2010, Christian et Jean-Charles Kernévez ont créé une nouvelle société, la SARL Kergui Bio, pour la production et le commercialisation de volailles « bio », à côté de la société existante, créée en 1981 avec Robert Querrien, l'EARL « Les volailles de Kerguilavant », qui continue à produire des volailles fermières. En plus des deux frères associés et gérants, ce sont six salariés qui travaillent sur l'exploitation. L'élevage bio concerne les poulets et les pintades, et en conventionnel, sont élevés des poulets, des canards, et en vue des fêtes, des dindes, des chapons et des poulardes. Les volailles bio de Kerguilavant sont commercialisés sous ce label depuis septembre 2010. On peut les trouver sur les marchés de Foesnant, Quimper, Pont L'Abbé et Concarneau, dans les Coop Bio, et naturellement directement à boutique de la ferme, ouverte tous les après-midis.



Des canards de barbarie sur leur « parcours »

## La conversion du conventionnel en bio.

Une exploitation agricole ou un élevage ne passe pas du jour au lendemain du stade conventionnel au stade biologique. Cette « conversion » prend normalement 3 ans, avant de pouvoir nourrir les bêtes avec de l'aliment cultivé sur place, mais peut ne prendre que 2 ans si des aliments bio sont achetés à l'extérieur, ce qui a été le cas pour Kergui Bio et a donc permis une labellisation bio plus rapide. De plus, les « parcours » (espaces extérieurs où les volailles s'ébattent à volonté en toute liberté) n'avaient jamais subi de traitement, ce qui a accéléré la conversion.

## Elevage conventionnel et élevage bio : la différence, c'est l'alimentation des volailles et donc les méthodes de culture.

Les volailles, quelles soient fermières ou bio, ont le même parcours herbeux, disposent d'autant d'espace par individu, et sont abattues au même âge (16 semaines). Elles ne reçoivent ni antibiotique ni produit

vétérinaire. La grande différence se situe au niveau de leur alimentation, et par voie de conséquence, les volailles sont dans des poulaillers, puis dans des cabanes et des enclos différents. Sur les 80 hectares cultivés dans un esprit d'agriculture raisonnée, 40 sont consacrés à la production bio. L'exploitation fournit 50% de l'aliment nécessaire en conventionnel : blé et maïs (céréales), pois et fèves (protéagineux) et tourteau de colza (oléagineux) et 25 % en bio. Faute de surface disponible pour cultiver davantage, le reste est acheté à des agriculteurs voisins, sauf pour le bio car il n'y a pas de producteurs labellisés bio dans le secteur. Tout ce qui est minéraux (calcium, phosphore...) est acheté à l'extérieur.

Cultiver en bio impose de ne pas utiliser de désherbants, et de ce fait, les semis sont plus espacés pour permettre le passage de la bineuse. Pour le colza, 5 hectares sont cultivés en bio, avec un rendement de 20 à 25 quintaux par an à l'hectare, alors qu'il



Système de chauffage et distributeurs d'eau et d'aliment pour des poussins de quelques jours



Des pintades dans leur « parc »

est de 30 à 35 quintaux en conventionnel. Le fumier de poulet provenant de l'exploitation elle-même est utilisé pour amender les sols. La paille destinée à la litière provient entièrement des céréales cultivées sur place.

## Fabrication des aliments et séchoir à grains permettent de garantir les céréales depuis leur origine jusqu'à leur consommation par les volailles.

Que les grains proviennent de l'exploitation ou qu'ils aient été achetés, s'ils présentent plus de 15% d'humidité, ils passent au séchoir, et ne reçoivent jamais d'insecticide pour prévenir l'apparition de charançons. Les capacités de stockage sont de 800 tonnes au maximum. Encore une fois, grains bio et grains conventionnels sont stockés séparément. Un automate permet de composer l'alimentation à partir des différentes espèces stockées, en fonction de l'âge des volailles. C'est ainsi qu'il y a un menu « poussin », un menu « 1 mois », un menu « finition » et si nécessaire, un menu « light ». Le tourteau de colza est constitué de la graine « déshuilée ». Habituellement, le colza est cultivé pour obtenir de l'huile; à Kerguilavant, il l'est pour l'alimentation des volailles, et accessoirement pour la production d'huile. L'huile de colza obtenue par pression à froid est vendue en bouteille à la ferme et sur les marchés pour environ 300 litres par an, tandis que 15 000 litres sont vendus à des éleveurs de porcs.



Des poulets de quelques semaines qui vont et viennent entre l'intérieur et l'extérieur

L'alimentation à base de tourteau de colza permet de se passer du soja, en raison de la teneur en protéines relativement élevée de la graine de colza (trois fois plus que dans les céréales).

## Du poussin d'un jour à l'abattage.

2000 poussins d'un jour et 500 pintadeaux « conventionnels » sont livrés toutes les trois semaines, de même que 500 poussins « bio », tous provenant de l'élevage de Saint Hernin, près de Carhaix. Les volailles sont toutes des espèces à croissance lente : cous-nus noirs, rouges, des gauloises à pattes bleues, en ce qui concerne les poulets, des canards de barbarie, des dindes noires et bronzées. En matière d'élevage bio, entre 2 lots, un « vide sanitaire » d'un mois est pratiqué: tous les poulaillers sont vidés et lavés. Les poussins sont élevés dans des poulaillers où règnent une température de 25 C°, et s'ils ont froid, ils peuvent se mettre sous les lampes à infrarouge où il fait 30 C°. S'ils s'agglutinent près des murs, c'est signe qu'ils recherchent un peu plus de fraîcheur. En fait, tout l'élevage se fait par une observation atten-



A gauche, du tourteau de colza débarrassé de son huile, et à droite, la graine de colza non « déshuilée »

tive du comportement des poussins, puis des poulets. A l'âge d'un mois, ils changent de poulaillers. A 7 semaines, ils ont accès à l'extérieur à volonté, mais dès qu'il y a du vent ou du soleil, ils ont tendance à revenir à l'intérieur. Les volailles restent ensuite 110 à 120 jours sur la ferme pour les poulets, 130 jours pour les pintades, tandis qu'en élevage industriel, l'abattage intervient à plus ou moins 6 semaines. Les dindes et les chapons sont installés en poulailler, à partir de fin avril... Ils garniront les tables à Noël.



Christian Kernévez expliquant aux visiteurs le système de stockage des grains et le fonctionnement de l'automate de confection des « menus »

Les lundis, mardis et jeudis, toute l'équipe est présente à l'abattage et au conditionnement des volailles. Chaque semaine, environ 800 volailles terminent leur vie sur la chaîne d'abattage qui permet de traiter une centaine de volailles à l'heure. Au moins, avant cette fin tragique pour eux, elles auront été heureuses, bien nourries et bien traitées ! ■

**Volailles de Kerguilavant :**  
8 route de St Tudy à Pleuven  
Tél : 02 98 54 85 72  
site internet :  
[www.volailles-de-kerguilavant.fr](http://www.volailles-de-kerguilavant.fr)

# Ils viennent d'ouvrir à Pleuven

## L'Univers du Peintre

Le 4<sup>ème</sup> magasin L'Univers du Peintre dans le Finistère, après ceux de Brest, Quimper et Pont L'Abbé, s'ouvrira début juillet dans les locaux rénovés, agrandis et re-agencés de Quéguiner Publicité au lieu-dit Kroas Hent Kerlévot, en bordure de la Route de Quimper, tout près de l'entreprise Le Du. Ce magasin est ouvert aux professionnels comme aux particuliers mais ne vend que des produits du négoce professionnel. Vous y trouverez naturellement des peintures de grandes marques, dont notamment les produits Alligator, marque allemande ayant le « Label Blaue Engel », écologiques sans solvants, avec moins de 0.7 g /L de C.O.V. / composants organiques volatiles/ alors que la norme française est de moins de 1,5 g pour être dits « écologiques ». La préparation des teintes se fait sur place selon les désirs du client. L'Univers du Peintre vend également les enduits de la marque « Toutprêt » et tous les outillages, rouleaux, pinceaux, brosses, etc... On peut également louer du matériel. Les fournitures peuvent être livrées gratuitement sur les chantiers, y compris chez les particuliers, sous réserve d'achats volumineux. ■



Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

**Coordonnées : Tél : 02 98 52 92 69**  
**Site internet : [www.universdupointre.fr](http://www.universdupointre.fr)**  
**Mail : [universdupointre@orange.fr](mailto:universdupointre@orange.fr)**

## Caroline Bleuzen tient un Moulin à Fleurs

Caroline Bleuzen, jeune fleuriste passionnée de 24 ans, est une artisan : elle vous propose des compositions florales créatives et très tendances, qu'elle assemble dans l'atelier qui jouxte sa boutique Le Moulin à Fleurs, ouvert depuis début février. Pourquoi a-t-elle choisi ce métier dès l'âge de 14 ans ? Pour la création ! Composés par avance ou sur mesure selon vos souhaits, pour toutes sortes d'occasions, ses bouquets et compositions de fleurs très originales et présentées dans divers contenant aux formes inattendues peuvent être achetés sur place ou vous être livrés, dans tout le Pays Fouesnantais et jusqu'à Quimper. Caroline est à même de vous proposer plus que des bouquets de fleurs classiques : grâce à elle, offrir des fleurs devient un vrai cadeau design, devenant élément de décoration intérieure. Ses réalisations tiennent de l'art floral, les feuilles s'éloignent de leur rôle de matériau de remplissage pour devenir elles-mêmes des

compositions s'enroulant sur elles-mêmes ou en calice autour des fleurs.. Elle se fera un plaisir de mettre en scène des arrangements floraux originaux dans des vases typés car elle vend aussi bien du contenu que du contenant. Des fleurs en bouquets tout prêts, on en trouve partout. Avec Caroline, vous repartirez avec des hoyas, des nutans, des pieds de kangourou, des lewisia, des fleurs de curcuma, avec un hortensia « you and me » ou plein d'autres fleurs au nom bizarre, et naturellement, toutes sortes d'orchidées. Et si vous ne voyez pas du tout à quoi correspondent ces fleurs et plantes, le plus simple est de vous arrêter à Moulin du Pont.

C'est facile à trouver : en bordure de route, juste après le bar-bureau tabac-alimentation Au relais du Moulin, sur la droite en montant vers Bénodet. ■



**Contact : 02 98 52 41 65.**  
 Ouvert tous les jours du lundi au samedi.

## Bretagne Piscines Sud : un petit plouf dans l'un de vos plus vieux rêves ?

Piscines Bretagne Sud a ouvert en Juin 2010 son magasin d'exposition de Pleuven, au lieu-dit Kroas Hent Kerlévot, route de Quimper. Membre du réseau « Euros Piscines Services », le siège social de la société est situé à Auray depuis 11 ans. L'entreprise est spécialisée dans la conception, la réalisation, la rénovation et l'entretien de piscines. Sur son site de Pleuven, elle propose également une exposition de Spas en situation.

### Des piscines prêtes à plonger.

Que vous rêviez d'une piscine dans votre jardin ou que vous en ayez déjà une, Céline Azuaga, conseillère commerciale, sera à votre écoute pour vous proposer un devis pour sa réalisation ou vous donner les meilleures solutions en matière d'entretien (manuel ou automatique), de traitement de l'eau, de sécurité ou de couverture (bâches, abris...). Piscines Bretagne Sud fait également de la rénovation de bassins

anciennement installés. Et pour les bricoleurs très avertis, la piscine peut également vous être livrée en kit à monter vous-même.

### Entrez dans l'espace bien-être.

Piscines Bretagne Sud ne vend et n'installe pas que des piscines! Ce sont aussi des spas d'intérieur ou d'extérieurs (des jacuzis), des saunas et des hammams. Vous trouverez à Pleuven une conseillère commerciale, formée et spécialisée dans l'univers du spa et de sa bonne utilisation



qui pourra ainsi vous faire une démonstration en mettant en route les différents jets, ainsi qu'un technicien aguerri aux dernières technologies offrant une réelle disponibilité en cas d'interventions ; enfin, c'est l'assurance d'avoir à vos côtés un groupe dont la pérennité ne sera pas mise en cause. Piscine, spa, sauna ou hammam, quoi que vous installiez chez vous, une chose est certaine : vous ne verrez plus le bien-être de la même façon. ■



## Des murets, des terrasses, des portails



Résidant à Pleuven depuis près de 20 ans, Gilbert Daniélou s'est mis à son compte depuis la mi-avril pour réaliser ce qu'il faisait auparavant chez un paysagiste de la région en tant qu'associé : des terrasses, en bois ou en dallages, des murets de pierres ou en parpaings, pose et fourniture de portails en alu ou PVC. Il privilégie la proximité mais peut se déplacer dans le voisinage, et propose ses services aux particuliers, comme aux entreprises. ■

**Coordonnées :**  
**24 Route de Kerguidal**  
**06 45 47 72 03**  
**mail : [entdanielou@gmail.com](mailto:entdanielou@gmail.com)**

## Chez Giovanni

Ouverture fin juin du restaurant-pizzeria Chez Giovanni, 1 Rue du Bourg, à gauche juste à la sortie du bourg en allant vers Fouesnant. Jean-Luc Le Sauce fera de la restauration sur place, à livrer ou à emporter. Vous pourrez déjeuner ou dîner sur place, ou commander pour vous faire livrer, ou venir chercher vous-même des pizzas, des pâtes maison, des burgers, des tapas, des sandwiches, des salades composées. ■

**Vous trouverez toutes les informations sur les horaires d'ouverture, les tarifs, les menus proposés sur le site internet : [www.chezgiovanni.fr](http://www.chezgiovanni.fr)**  
**Tél : 02 98 55 10 00**  
**mail : [ristopizz@gmail.com](mailto:ristopizz@gmail.com)**



PORTRAITS DE BÉNÉVOLES

# Des Pleuvennois qui se décarcassent pour rendre service et créer du lien social

Portraits de 4 bénévoles particulièrement appréciés, depuis les enfants de la Maison des Enfants et des Loisirs jusqu'aux personnes âgées de la résidence de Ti Ar C'hoad

## Jean Le Berre a toujours été au service des autres

A peine âgé d'une petite vingtaine d'années, Jean était déjà secouriste à la Croix Rouge. En 1984, avec l'accord bienveillant de son épouse, il n'hésite pas à vendre leur maison de St Evarzec pour s'installer à Pleuven afin de se rapprocher de la caserne de pompiers de Fouesnant comme sapeur volontaire. Durant 12 ans, il a franchi tous les échelons depuis sapeur-pompier jusqu'à adjudant, en passant par caporal et sergent, puis fut pendant 10 autres années responsable du centre de pompiers de Fouesnant qui, en 2000, est passé de communal à départemental.

Après avoir travaillé à la DDE, puis au Conseil Général du Finistère, Jean n'imaginait pas rester les bras croisés à regarder pousser les fleurs de son jardin lorsqu'il a pris sa retraite en 2007 et laissé en même temps sa place de chef de centre. C'est ainsi qu'il s'est vu proposer par Roger Le Goff, président de la CCPF (communauté

de communes du Pays Fouesnantais) de prendre la présidence de l'ADS7 - association d'aide aux déplacements des séniors sur les 7 communes du canton. La CCPF venait d'acquérir 2 véhicules, l'un classique avec 9 sièges, et l'autre adapté au transport de 4 personnes dans leur fauteuil et de leurs accompagnateurs, et cherchait des bénévoles pour gérer ce service. Toujours prêt à rendre service, Jean a accepté avec enthousiasme et a contribué activement à la création de l'association en réalisant les démarches administratives (dépôt des statuts, assurances, etc...) mais il est loin d'être seulement un président « administratif » qui gère les plannings des véhicules et sollicite les chauffeurs et accompagnateurs, il participe également comme la trentaine de bénévoles que compte l'association aux sorties des personnes âgées, qu'elles soient résidentes de l'une des 2 EHPAD du canton, Coat Ar Vorc'h

(Fouesnant) et Ti Ar C'hoad (Pleuven) ou isolées sans moyen de locomotion à leur domicile. Il adore également bricoler sur les véhicules, les nettoyer, vérifier que tout est impeccable ou trouver des astuces pour leur aménagement. ■



## Jean-Yves Charlès gère informatiquement le stock de livres à la bibliothèque de la Maison des Enfants et des Loisirs (MEL)

C'est en fait en répondant à un appel lancé en 2008 dans la presse locale pour des bénévoles à la Banque Alimentaire



que Jean-Yves, jeune retraité disposant de temps et désireux de rendre service, s'est vu proposer par l'adjointe Enfance/Jeunesse, Violaine Nunes, la saisie informatique des sorties et retours de livres. Un petit logiciel a été installé sur un ordinateur portable pour faciliter la gestion des livres. Mais avant de prêter un livre nouvellement acheté que l'enfant emportera chez lui, il faut le répertorier avec son titre, son auteur, son éditeur, son code ISBN et c'est ce qui prend le plus de temps. La bibliothèque de la MEL compte un peu plus de 1 200 ouvrages, tous en très bon

état et couverts comme il se doit. C'est en moyenne une demi-journée par semaine que Jean-Yves passe à la MEL, entre le mardi à 17h où les enfants du périscolaire échangent leurs livres et le vendredi matin, une semaine sur deux, où les trois classes de l'école maternelle viennent échanger les leurs. Jean-Yves connaît pratiquement tous les enfants par leur prénom ! A noter : seuls les enfants de l'école maternelle peuvent emprunter des livres, et concernant les enfants en accueil de loisirs, les parents doivent les inscrire et reçoivent en échange le règlement de fonctionnement. ■

## Michel Refour, créateur de lien social dans son quartier, Ti Ar C'hoad

Lorsque M. et Mme Refour ont quitté la région parisienne, il y a 5 ans, pour vivre leur retraite loin de la grande ville, c'est tout naturellement vers le Pays Fouesnantais que leurs pas les ont guidés. Il y venaient déjà en vacances depuis 25 ans et s'étaient fait sur place leurs meilleurs amis. C'est à Pleuven qu'ils ont trouvé la maison qu'ils cherchaient. Au début un peu sceptiques sur la proximité de la maison de retraite, l'EHPAD de Ti Ar C'hoad, c'est en définitive cette même proximité qui les a conduits tout naturellement à s'impliquer dans l'animation bénévole, en plein accord et collaboration avec les animatrices Catherine et Odette, une équipe très dévouée et sympathique de bénévoles et la direction de la MAPA, comme on l'appelait jusqu'à présent.

Laissons la parole à Michel : « En 2007, la maison de retraite a lancé la Fête des voisins avec un double objectif : ouvrir les portes de la résidence aux voisins et changer l'image souvent négative que l'on a d'une

maison de retraite, tout en créant une animation pour les résidents, et en second lieu, d'inciter les gens à se rencontrer et créer un moment privilégié pour faire connaissance et se retrouver entre voisins. J'ai trouvé cette démarche très positive et je me suis impliqué dans l'organisation : création d'un visuel, réalisation d'un planning, confection et distribution des invitations. Par ailleurs, deux fois par an, je participe à l'organisation d'un « après-midi cabaret » où le personnel, les bénévoles et les résidents participent à un spectacle en interprétant des chansons. La maison de retraite s'implique aussi dans l'opération « quêteur de mémoire » lancée par le Conseil Général du Finistère qui a un double objectif : préserver et valoriser le patrimoine immatériel que représente le breton parlé, contribuer à créer du lien social entre générations lors de rencontres locales où la langue joue le rôle de « révélateur ». Dans le cadre de cette action, je filme les débats en breton et réalise un petit montage vidéo. Il m'arrive aussi de lancer



la réalisation d'outils de communication comme un diaporama sur la maison de retraite. **Mais je voudrais surtout souligner que ma participation aux différentes manifestations organisées par la maison de retraite est très modeste par rapport à la soixantaine de bénévoles qui passent beaucoup de temps et qui enrichissent la vie quotidienne des résidents.** ■

## ABI29 : Evelyne Le Guyader tient la boutique de Ty Skol tous les samedis matins

Encadrée par Evelyne Le Guyader, qui fut conseillère municipale durant 2 mandats, ancienne membre du CCAS, et assistée de Madeleine Couliou, également de Pleuven, qui donne « un sacré coup de main », comme l'ajoute Evelyne, une équipe dévouée de plusieurs dames de Pleuven et des autres communes du canton se relaient le samedi matin de 10 à 12 h à la boutique ABI29. Mais Evelyne est toujours là pour tenir la caisse, enregistrer toutes les ventes, et remettre les chèques en banque ! Le local est situé, en face de l'étude des notaires, tout au bord du rond-point du Parc. Abi29 est ouvert à Pleuven depuis 10 ans mais peut-être est-ce à cause de l'appellation de « vestiaire communal » et non de « boutique » qui figure sur le panneau en bordure de rond point que trop peu de monde s'arrête pour fouiner ? Les « Trocs et Puces » nous font aussi beaucoup de concurrence, fait remarquer Evelyne. Les vêtements, sacs et chaussures, pour bébés, enfants, hommes et femmes mis en vente sont propres et en bon état et sont livrés par l'atelier ABI29 de

Douarnenez chaque semaine à Pleuven. Le renouvellement de la « marchandise » est donc très fréquent et les vêtements offerts à la vente pour quelques euros sont loin d'être ringards. Les vêtements vendus à Pleuven ne proviennent donc pas des seuls dons déposés dans le conteneur de Pleuven, mais sont passés par le recyclage de l'atelier de Douarnenez, qui donne du

travail à une dizaine de salariés en contrat d'insertion.

En plus de l'ouverture de la boutique du samedi matin à Pleuven, les bénévoles organisent 3 braderies par an, en général vers février, juin et novembre. La boutique est alors ouverte de 9 à 16h sans interruption et offre plus de choix. ■



Evelyne Le Guyader (4<sup>e</sup> à partir de la gauche) entourée des bénévoles de Pleuven ou Clohars-Fouesnant.

## Que sont devenus nos champions ?

Le « PleuvenMag » de juillet 2008 leur avait consacré un portrait : comment ont évolué les carrières sportives de Manon Quéré et Florian Geffrouais depuis cette date ? Entre la poursuite de leurs études et le calendrier des épreuves de sélection et la participation aux championnats, ils ont trouvé quelques instants pour donner des nouvelles à PleuvenMag

### Florian Geffrouais :

#### Les évènements depuis Avril 2008...

**Au niveau scolaire :** J'ai passé ma licence et mon master 1 STAPS à Montpellier en 2009 et 2010, puis je suis actuellement en master 2 à Nouméa, et prépare les oraux du CAPEPS (pour devenir professeur d'EPS) en espérant terminer ce concours début juin, pour me consacrer entièrement à l'athlétisme et au décathlon. Pas toujours évident de trouver le temps pour travailler, mais derrière il n'y aura plus qu'à profiter!

**Au niveau sportif :** Après une saison blanche (blessure en 2008), et une saison en demi-teinte (2009) Je suis devenu champion de France de décathlon senior en 2010 avec 8057 points, et meilleur espoir européen (catégorie moins de 22 ans) ce qui m'a permis

de participer aux championnats d'Europe à Barcelone où je termine 16<sup>ème</sup>, puis aux championnats d'Europe en salle à Paris Bercy cet hiver où je termine 12<sup>ème</sup>. Je prépare actuellement au mieux les championnats du monde qui se dérouleront à Daegu (Corée du Sud), fin août début septembre. Mais je ne saurai qu'en juillet ou août si je suis qualifié. D'ores et déjà, je prévois de participer à la coupe d'Europe début juillet et au championnat de France fin juillet.

**Au niveau humain :** Je me suis installé en Nouvelle Calédonie pour pratiquer dans de bonnes conditions (entraîneurs, et climat), et malgré les divers projets en cours de réalisation, c'est un projet fabuleux! Très bonne entente avec les locaux, et déjà des moments fabuleux partagés ! ■



### Manon Quéré :

Elève en classe de première S au Lycée de Kerichen à Brest, je pratique la planche à voile depuis maintenant sept ans. Après une année de pratique en loisir, je décide de me lancer dans la compétition en 2005 et cela me passionne vraiment.

Mes bons résultats m'ont permis dans un premier temps d'intégrer l'Équipe du Finistère de planche à voile puis de profiter cette saison du soutien technique de la ligue de Bretagne de Voile par le biais du



centre d'entraînement départemental et aujourd'hui d'intégrer le centre d'entraînement régional, Pôle d'Excellence à Brest.

L'année 2011 a démarré à l'heure espagnole par un stage d'entraînement d'une semaine à Tarifa suivi d'une semaine à Cadix. L'entraînement du début de saison a été centré essentiellement sur la vitesse et la technique (manœuvres). La période hivernale a été consacré à la stratégie et à la tactique et s'est terminé par un stage à Hyères fin février. ■

#### Mes participations aux compétitions et mes résultats :

- Championnat du Finistère 2009 : 1<sup>ère</sup> Fille
- Championnat d'Europe Lacanau 2009 : 12<sup>ème</sup> Place
- Mondial 2009 Bic 293 OD à Weymouth en Grande- Bretagne : 27<sup>ème</sup> Place

- National challenge d'automne Brest 2009 : 3<sup>ème</sup> Fille
- Championnat d'Europe Cadix 2010 : 9<sup>ème</sup> Place
- Interligue de St Malo mars 2010 : 1<sup>ère</sup> Fille et sélection au Championnat de France
- Championnat de France -Brest - 2010 : 10<sup>ème</sup> Place
- Championnat du Monde - Martigues-2010 : 26<sup>ème</sup> Place
- Med Cup (compétition de niveau européen) en mars 2011 avec une place de 6<sup>ème</sup> fille et 3<sup>ème</sup> jeune. Ce qui est compte tenu du niveau est plutôt pas mal.
- Coupe de France RSX à la Rochelle avec une place de 4<sup>ème</sup>.
- Championnat de Bretagne 2011 composé de cinq épreuves sur le printemps (Lorient- Erquy - Douarnenez - St Malo - Brest)

## Breizh Solidarité Maasaï

La commune de Pleuven a voté une subvention exceptionnelle, en conseil municipal du 24 mai 2011, pour aider Breizh Solidarité Maasaï à réaliser un forage au Kenya

Gilles Paugam, de Pleuven, Président de "Breizh Solidarité Maasaï" a participé à la création de cette association en novembre 2010. Elle se donne pour mission principale de répondre aux attentes du peuple Maasaï du Kenya par l'intermédiaire de l'ONG **Neighbours Initiative Alliance**, dirigée par Kenny Matampash. Elle favorisera toutes les actions de terrain afin de soutenir le peuple Maasaï en grandes difficultés, particulièrement suite aux dernières années de sécheresse qui occasionna la perte de 90% du cheptel et à leur transformation de mode de vie du pastoralisme à la sédentarisation.

Breizh Solidarité Maasaï veut devenir un lien durable entre la solidarité occidentale - qu'elle soit communale, régionale, nationale ou européenne - et le peuple Maasaï du Kenya. Elle s'oriente principalement vers l'aide directe sur le terrain, à savoir la construction de plusieurs forages pour éviter aux femmes Maasaï d'effectuer 15 à 20 km par jour pour chercher de l'eau saumâtre. La sédentarisation de ce peuple les oblige à construire des villages fixes et l'eau est vitale pour la pérennité du groupe. Ce peuple vit essentiellement de l'élevage, malgré une approche de la culture, et l'achat de vaches est indispensable pour reconstituer leur cheptel décimé par les dernières sécheresses.

L'association est fortement encouragée dans son action de forage par Quimper Communauté et Quimper Ville. Des demandes de subventions sont à l'étude auprès du Conseil Régional, des communes de Trégunc, Concarneau, Pont-Aven et Névez.

L'un des représentants du peuple Maasaï Kenny Matampash, directeur de l'ONG NIA -Neighbours Initiative Alliance- associé à Xavier PERON (originaire du Finistère) ethnologue international spécialiste du peuple Maasaï, entretient un contact particulier avec la population bretonne depuis de nombreuses années.

Kenny MATAMPASH est venu plusieurs fois à Quimper et l'an passé à Pleuven chez les Paugam, où une cinquantaine de personnes ont pu dialoguer avec lui. Il a été reçu par les élus de la municipalité Quimpéroise ainsi que ceux du Conseil Général.



Il a parcouru la Bretagne et autres régions françaises et donné de nombreuses conférences.

En 2010 il a rencontré les élèves de l'école Diwan de Quimper, effectué une conférence devant 250 personnes en lien avec l'association Ti Ar Vro. Lors de sa venue de nombreux articles ont paru dans la presse locale, dont un article de fond en Breton dans le journal YA, ainsi qu'un interview par FR3 Bretagne.

Cette jeune association met en place un programme de rencontres, auprès de la population bretonne, lors des foires bio et de manifestations sur la mondialisation, et prépare sa prochaine venue en septembre/octobre 2011, afin de sensibiliser la population aux difficultés rencontrées par les Maasaï. **Il viendra à Pleuven, assisté d'une personne assurant la traduction puisqu'il est anglophone, rencontrer les enfants de l'école René Tressard en septembre prochain.** ■

Pour adhérer à l'association et participer ainsi directement à l'aide au peuple Maasaï, prendre contact avec Gilles Paugam au : **06 84 33 33 42**



Crédit photographique : Xavier Perron

**Nota :** Contrairement à ce qui a été écrit à tort dans un article du Télégramme paru le 6 juin sur Breizh Solidarité Maasaï, les communes n'ont pas à consacrer jusqu'à 1 % de leur « facture d'eau » à des actions de coopération et de solidarité internationale. Il s'agit au contraire de 1% du « budget » des communes ou des établissements de coopération intercommunale chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement (c'est le cas de Pleuven qui appartient à un Syndicat intercommunal ; ce syndicat étant lui-même sollicité dans le cadre de la loi Oudin-Santini de 2005)

DANSES

## À Pleuven, on aime danser

Des cours de danse et des bals de (presque) tous les styles, mais pas encore de Hip-Hop

### Apprendre le tango argentin avec Armor Tango

Armor Tango est une association créée en 2002 par Daniel Guidet, qui en est le président. Les cours sont dispensés par Daniel et Marianne qui animent le groupe de danseurs « avancés » ayant deux années ou plus de pratique, tandis que Jean-Pierre et Isabelle animent le groupe des débutants et moyennement avancés. Les cours ont lieu de 20h30 à 22h30, le mardi à la Salle Lannurien. Le coût annuel est de 85 euros ; une « porte ouverte » est organisée à mi-septembre et les cours débutent fin septembre. En 2011, l'association compte 66 adhérents, venant de tout le Sud-Finistère. Des stages, des buffets tango

et des « milongas » (bals sans cours) sont organisés plusieurs fois par an, ouverts aux adhérents comme aux non-adhérents (qui viennent de toute la Bretagne) avec un tarif

particulier pour chacune de ces catégories. Tous renseignements utiles sur le site : <http://armor.tango.free.fr>



« Qui chante pendant l'été, danse pendant l'hiver »

Esope,  
extrait de Fables

### Retrouvez le rock des années 50 avec Rock En Roll Bigoud



Apprendre à danser le rock n' roll des années 50, avec l'association Rock En Roll Bigoud, qui organise également des soirées.

Cours pour débutants à Pleuven (et à La Forêt Fouesnant pour les initiés)

Contact : Patrick au 06 30 55 76 55  
ou Claudine au 06 43 66 48 18

Site internet : <http://rocknrollbigoud.over-blog.com>

### Pratiquer la danse avec l'ADAG Pleuven :



Eveil à la danse à partir de 4 ans

Danse JAZZ à partir de 7 ans, et pour ados/adultes

Danse CLASSIQUE pour ados/adultes

Contact : Betty Le Corre-Gueguen.

Tél : 02 98 54 86 07

mail : [adag.pleuven@orange.fr](mailto:adag.pleuven@orange.fr)



« Danser c'est comme parler en silence, c'est dire plein de choses sans dire un mot »

Yuri Buenaventura

« Danser, c'est s'interroger, aller au plus profond de soi »

Marie-Claude Pietragalla



### Se préparer aux « festoù-noz » avec Dorn Ha Dorn

S'initier ou se perfectionner en danses bretonnes avec Dorn Ha Dorn qui n'est pas un cercle celtique mais qui vous permet de vous entraîner pour les festoù-noz.

Contact : Elisabeth Rolland.

Tél : 06 83 41 49 73



## PETIT PATRIMOINE

## Les fours à pain

A notre connaissance, il existe encore 3 fours à pains relativement bien conservés sur la commune de Pleuven, tous trois situés en domaine privé, dans des fermes ou d'anciennes fermes restaurées aujourd'hui en maisons d'habitation, à Kerorgant, au Rest et à Kervoal. Ils ne sont pas visibles depuis une voie publique mais il est possible de contacter leurs propriétaires pour une visite, via la mairie.

## De quand datent les fours à bois pleuvennois ?

Les propriétaires de ces fours ne connaissent pas précisément leur date de construction, mais elle se situe vraisemblablement entre les 17<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. Le développement des transports, l'arrivée de l'électricité et du gaz produisant de nouveaux modes de circulation de la chaleur et l'installation de boulangeries dans les bourgs sonneront le glas des fours à bois dont la construction et l'usage ralentiront à dater de 1920. Il est fort probable qu'un grand nombre de fours à pain aient été détruits pour récupérer leurs pierres. Combien y en avait-il, selon les époques, et où étaient-ils situés dans la commune? On ne sait pas précisément, mais on pense que pour éviter que la pâte ne retombe, ils ne devaient pas se trouver à plus d'un quart de lieue [environ 1 km] de marche à pied ou en charrette.



Le four du Rest



La voûte du four du Rest

## Une brève histoire des fours à pain

Les fours maçonnés que nous connaissons aujourd'hui existaient déjà chez les Romains qui les introduisirent en Gaule, mais ils ne furent généralisés qu'à partir

du 5<sup>ème</sup> siècle. Jusque là, le four n'était constitué que d'un trou en terre, dans l'âtre de la cheminée surmonté d'un gril. La pâte ne cuisant que d'un côté, on l'envoyait de cendre chaude. Au Moyen-Age, les seigneurs féodaux construisirent des fours et

imposèrent leurs privilèges. Propriétaires de leur four, ils pouvaient exiger que leurs sujets les utilisent contre redevance. Ces fours banaux\* étaient souvent affermés, et même si de nombreuses dérogations étaient accordées, ils demeurèrent jusqu'à la Révolution. Fin du 17<sup>ème</sup>, début du 18<sup>ème</sup> siècle, le nombre de fours privés ne cessant d'augmenter, de nombreux fours banaux deviennent communaux pour les habitants du village. Par une loi du 5 août 1789, les « banalités » furent supprimées mais la loi ne devint effective qu'en 1793. En 1850, pour les fermes de plus de 150 francs, tenue par un « domanier », il est fait obligation au propriétaire foncier de mettre à disposition : fours, puits et pressoirs.

## Comment fonctionnaient-ils ?

Les fours à pain bretons étaient extérieurs aux habitations, contrairement aux fours à pain adossés aux murs de la maison ou construits à l'intérieur de fournils comme dans d'autres régions françaises. La sole du four, faite de matériaux réfractaires, est la surface sur laquelle sont placés d'abord le bois de chauffage et ensuite les futurs

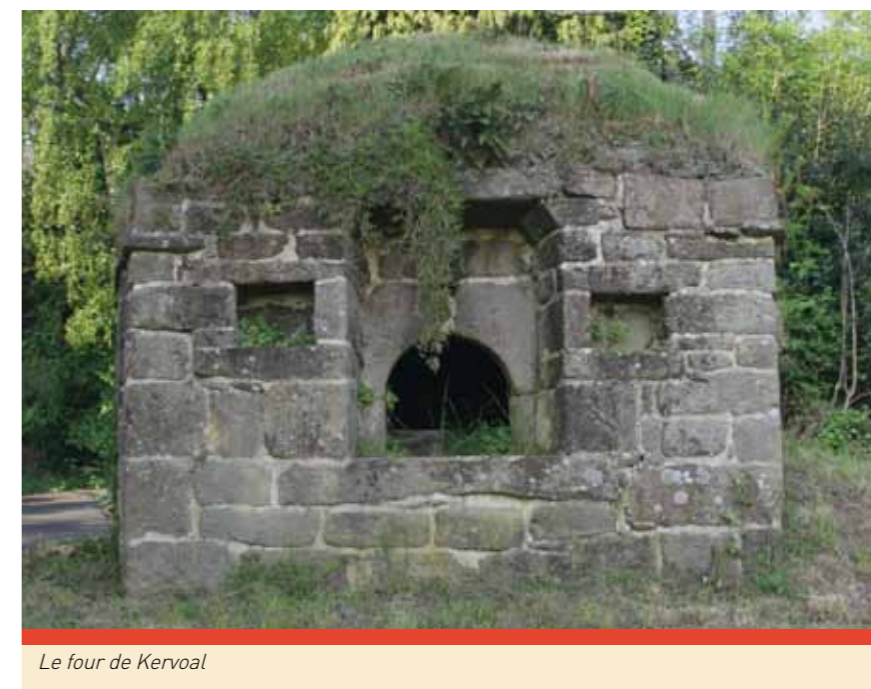


Le four de Kerorgant

pains. Leurs voûtes sont en granit. Cette forme permettait de concentrer la chaleur au centre du four. Leur ouverture est orientée vers le sud-est pour améliorer le tirage. Ils ne possèdent en effet pas de cheminée ; la fumée s'échappe du petit trou rond au-dessus de la porte, mais les trois fours de Pleuven ont perdu la leur. Au 19<sup>ème</sup> siècle, un portillon sur charnière, en tôle, fermait l'entrée à la place de l'antique pierre scellée à la bouse de vache (*kaot saout*).

Ces fours à pain fonctionnaient sur le principe de l'accumulation: on allumait le feu à proximité de l'entrée afin de lui fournir, au démarrage, l'oxygène nécessaire. On chargeait le bois progressivement, en laissant toujours la porte ouverte. Puis, petit à petit, on poussait le feu vers le centre et enfin au fond. Le four atteignait rapidement la température désirée. Il avait accumulé suffisamment de calories pour plusieurs heures de cuisson. Pour savoir si la température était bonne, on jetait une poignée de farine sur la sole du four, la farine devait roussir (*mais pas plus, sinon, c'était trop chaud*), on bien on jetait un morceau de papier qui devait également se recroqueviller et brunir sans brûler.

A la fin de la chauffe et suivant le type de cuisson souhaitée, les braises pouvaient être évacuées. C'est la chaleur de la pierre qui faisait cuire les pains. La porte était alors fermée pour conserver les calories à l'intérieur du four pendant la cuisson. Lorsque les pains étaient cuits, la chaleur résiduelle était utilisée pour cuire des terrines ou faire sécher des fruits. [Source d'information: Association Les Amis de Kerbader, avec leur aimable autorisation]



Le four de Kervoal

## Construction d'un four à pain à l'ancienne dans le Parc de la Mairie?

Encore au stade de projet qui pourrait être réalisé lors de la restructuration du Parc de la Mairie, un four à pain, construit à l'identique d'un four ancien, pourrait servir aux animations de l'été, et notamment accompagner le ragoût de chou qui clôture les Jeudis du Parc ou donner lieu à une fête du pain, à l'instar de ce que les Amis de Kerbader organisent chaque année le premier week-end de mai autour de la chapelle du même nom, à Fouesnant. Les Pleuvennois pourraient profiter du « retour d'expérience » de leurs amis de Kerbader en matière de construction, notamment en ce qui concerne la hauteur de la voûte permettant une mise en chauffe optimale et la présence ou non d'une cheminée pour améliorer le tirage. ■

\*Banaux : le pluriel de « banal » est « banaux » lorsque l'adjectif concerne les « banalités », servitudes au Moyen-Age ou dans l'ancien régime consistant dans l'usage obligatoire et public d'un bien appartenant au seigneur. Mais pour parler de « platitudes », le pluriel est « banals ».

## association

## "Les Amis du Patrimoine de Trégunc" racontent...

Autrefois, presque tous les hameaux de Trégunc possédaient leur four à pain. Si quelques uns (probablement une douzaine) ont disparu, "Les Amis du Patrimoine" en ont déjà dénombré 24 dont 10 toujours en état de fonctionnement. Le four devait se situer à moins de 3/4 d'heure de la maison pour qu'en hiver la pâte ne retombe pas durant le trajet. L'association étudie les caractéristiques de chaque four à pain pour ensuite retrouver son histoire.

Nombre d'éléments du patrimoine local restent encore à répertorier : puits, fontaines, lavoirs, calvaires... Les "Amis du Patrimoine" recrutent...



Dans le bulletin municipal de Trégunc, un four très ressemblant à ceux de notre commune.

## EXPOSITION

# Exposition de peinture en juillet et août à la Chaumière

**Gros plan sur quatre peintres parmi ceux qui exposeront cet été dans le bourg : la mer sous tous ses aspects et la lumière de la Bretagne sont leurs thèmes favoris : des paysages marins, des petits ports, des bateaux, des pêcheurs...**

## Jean-Yves Marrec, pastelliste de grand talent à la renommée grandissante

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Jean-Yves Marrec exposera à la Chaumière **du 13 au 19 août**, où il présentera ses pastels en même temps que Jacques Bonodot. Peintre pastelliste, habitant Quimper mais Brestois de naissance, Jean-Yves est un pur autodidacte et le pastel est pour lui une véritable passion. « *Ma meilleure matière à l'école était le dessin* » comme aime le souligner Jean-Yves. De fait, sous la couleur du pastel sec, le dessin est d'une grande qualité. Au contact d'amis peintres et de différentes rencontres, il s'est formé au fil des années. Sa carrière professionnelle lui a fait côtoyer « *la couleur* » de toutes les manières possibles : peintre en bâtiment de métier puis peintre décorateur, il a suivi ensuite une longue formation qui lui a permis d'approfondir le travail sur la théorie des couleurs, les perspectives dans leur ensemble, la pédagogie et l'histoire de l'Art. Il devient formateur en peinture en C.F.A. Ayant beaucoup lu, regardé et analysé la peinture des autres, il est per-

suadé que la curiosité nous amène à apprendre et à mieux comprendre ce qui nous entoure ! Pastelliste paysagiste, ses sujets de prédilection sont les marines : bords de mer, ports et les bateaux. Ses pastels mouillés donnent à ses œuvres l'impression de la peinture. Il se passionne aussi pour les dessins d'épaves, mélanges de gris colorés subtils et de formes étranges. Sans avoir jamais suivi lui-même de cours sur la technique du dessin ou du pastel, il est très souvent sollicité pour des formations à cette technique. Il fait partie de « *L'Association de peintres et sculpteurs de Quimper Cornouaille* » avec lesquels il expose souvent en groupe dans différents salons et expositions du Finistère, mais expose aussi souvent de façon individuelle. ■

Mail : [jydm5@orange.fr](mailto:jydm5@orange.fr)

Site internet :

<http://www.jeanyvesmarrec.weonea.com>



Des pastels secs de toute beauté !

## Catherine Lefevre exposera à la Chaumière du 20 au 26 août

Née à Saintes en 1971 en Charente-Maritime, Catherine Lefevre s'est installée à Quimper en 1996 pour raison professionnelle. Elle a profité de ce « *voyage* » pour y découvrir des couleurs nouvelles de ciel et de mer singulières à la Bretagne. Elles viendront progressivement siéger sur sa palette au côté des lumières si particulières de la Charente-Maritime. Elève de Patrick Talouarn à l'École des Beaux-Arts de Quimper depuis 4 ans, elle explore des superpositions de deux cultures maritimes et portuaires inhérentes à ses deux « *Pays* ». Ses toiles représentent des carrelets (*cabanes de pêcheurs en Charente Maritime*) qui viennent se figer dans des ciels gris de peyne, des bateaux qui gîtent



sur des fonds de ciels clairs bleu royal ou des cabanes d'ostréiculteurs sous des ciels bretons menaçants.

Minimaliste ou complexe, l'alliance des couleurs dans les œuvres de Catherine est toujours animée de sincérité. Elles expriment l'émotion et le sentiment de deux mondes et cultures qui vivent en elle et dont les couleurs et histoires l'émerveillent toujours. ■



Avec une solide formation en graphisme (*Arts Appliqués : Graphisme-communication visuelle ; bande dessinée - ENSAA Duperré Paris*), Jacques Bonodot est illustrateur free-lance depuis 1990. Il collabore principalement dans le domaine de l'édition (*revues pour enfants et ados (Bayard, Fleurus)* et les revues spécialisées en jardinage, nature, pêche (*l'Ami des jardins - Rustica - la Pêche - le Chasseur Français*).

## Jacques Bonodot, illustrateur de bandes dessinées, de revues..

« La bande dessinée est un domaine où j'ai pu affirmer mon graphisme en réalisant 5 albums aux éditions Glénat. Le dessin historique et l'Histoire sont mes thèmes favoris. Cependant, l'ordinateur ayant pris le pas sur le pinceau de maître dans l'art graphique, j'ai fait le choix de rester le plus possible sur le motif et de continuer à utiliser ma boîte de couleurs traditionnelles. L'aquarelle et la gouache sont mes techniques préférées car très souples d'utilisation et faciles à emporter sur les sentiers de Bretagne.

L'accord des couleurs est ma première quête pour mettre en valeur des paysages côtiers ou des scènes de la vie quotidienne dessinés sous forme de croquis puis retravaillés à l'atelier. Mes compositions, marines ou paysages des terres, intègrent souvent des personnages en situation pour donner l'échelle dimensionnelle ou renforcer l'anecdote.

Etabli en Bretagne (*à Camaret de Juin à Septembre*) depuis de nombreuses années, j'ai découvert le Pays Fouesnantais avec toujours le même émerveillement pour la lumière et les ciels si changeants au

fil des saisons et au gré des marées. Les nombreux peintres illustrateurs bretons découverts au cours de visites des musées (*H. Rivière, H. Cheffer, Géo-Fourrier M. Méheut, J. Burel ...*) m'ont attiré vers ces sites merveilleux de la Bretagne Sud que je souhaite à mon tour - en toute modestie - retranscrire avec ma propre perception et la touche de mon pinceau ! ■

**Jacques Bonodot exposera à La Chaumière du 13 au 16 août en même temps que Jean-Yves Marrec. Une visite à ne manquer sous aucun prétexte !**



La Yole Pluenn sur l'Erdre croquée par J. Bonodot.

## Raymonde Couliou, dite Rem, la plus pleuvennoise des exposants.

Résidant aujourd'hui à Concarneau, Raymonde Couliou n'en est pas moins la plus pleuvennoise des artistes peintres exposant tous les étés à la Chaumière. Née à Pleuven, elle est allée à l'école à Pleuven, elle y a fait sa communion, elle s'y est mariée et sa mère habite toujours en plein milieu du bourg. Cette année, Raymonde exposera ses toiles **du 16 au 22 juillet**. Artiste autodidacte, elle a depuis toujours aimé dessiner et peindre. A l'arrêt de sa carrière professionnelle, elle a consacré une grande partie de son temps à sa passion. Mais ce n'est qu'après avoir approché l'aquarelle, le pastel, la sanguine et le fusain ainsi que l'huile dans un style très figuratif qu'elle s'est orientée vers l'acrylique et les inclusions de matières (*accompagnée dans sa démarche par Rode artiste peintre et sculpteur à Névez*). Son évolution s'est traduite par des lignes de plus en plus épurées pour arriver à ce jour à des créations personnelles abs-

traies où les couleurs vives surgissent sur des fonds travaillés dans la matière. Mais Raymonde a plus d'une corde à son arc ; elle est également passionnée par la mer, la photographie, et l'informatique. Par le biais de son site internet et le réseau social, Facebook, Raymonde entretient de nombreuses amitiés qui sont loin de n'être que virtuelles, tout en mettant en ligne ses œuvres et donnant les dates et lieux de ses expositions temporaires. ■

**Raymonde exposera à la chaumière en même temps que Gaby Jacquemard du 16 au 22 juillet.**

Exposition permanente :

Galerie C.Tilly,

31 avenue Alain Le Lay

29900 Concarneau

Tél : 06 72 77 10 36

Site internet :

[www.raymondcouliou.weonea.com](http://www.raymondcouliou.weonea.com)



Peintre (acrylique et matières) à CONCARNEAU

Tel : 02 98 50 69 90 / 06 24 87 52 42

E-mail : [raymonde.couliou@yahoo.fr](mailto:raymonde.couliou@yahoo.fr)

LES JEUDIS DU PARC FÊTENT LEURS 10 ANS !

# Programmation de l'été 2011

## → 30 juin : Place aux enfants et à la Country

Spectacle de danse contemporaine par les élèves du collège Kervihan sous l'égide de leur professeur d'éducation physique

Martine Geffrouais. Reprise du spectacle donné à l'Archipel le 7 juin. Il y aura 4 séquences de 7 minutes chacune.

La 2<sup>ème</sup> partie de soirée sera l'occasion de danser de la country avec l'association habituelle

## → 7 juillet : Chants de marins avec Les Copains A Bord



Cette année encore, le groupe « **Les Copains à Bord** » viendra ensoleiller le Parc de la Mairie avec ses tee-shirts jaunes. Ce groupe s'est créé fin 2003 à l'occasion d'un Téléthon. L'équipage (*chanteurs et musiciens*) est composé de 6 gars du Pays Fouesnantais et d'1 bigouden ayant un passé musical commun. Bernard Vaccari qui fut directeur de l'école élémentaire de Pleuven jusqu'en juin 2011 fait partie des

musiciens (*guitariste*). Le groupe propose des chants de marins, dans la pure tradition bretonne, des chants qui font partie du patrimoine régional et qui rencontrent toujours un vif succès, mais aussi de schants traditionnels festifs. La marque de fabrique du groupe, au-delà de sa tenue de scène, est avant tout l'ambiance, la bonne humeur et l'échange permanent avec le public !

## → 14 juillet : Bal populaire avec l'orchestre Indigo

Ce groupe est constitué de 4 musiciens et d'une chanteuse qui jouent ensemble depuis 20 ans. Ils sont originaires de

Pluguffan et leur répertoire est riche de variétés françaises et internationales, de standards et de tubes des années 80 à nos

jours. Avec eux, on dansera!

## → 21 juillet : Soirée Rock à Moulin du Pont avec le groupe Skeudoù Ar Shads



Le groupe Skeudoù ar Shads (*Les Ombres des SHADS, en Breton*) se produit dans la région de Quimper. Depuis les années 60, les 4 compères ont joué en groupe, qui en Bretagne, qui en région parisienne ... et ils n'ont pas oublié cette époque glorieuse, où les postes de radio paternels servaient souvent d'amplis !

La musique et le son des Shadows est une grande part de leur vie, et ils espèrent faire

partager à leurs auditeurs le plaisir qu'ils ressentent à jouer.

Les instruments et amplis sont parfois aussi «*jeunes* » (*ou presque!*) **que leurs propriétaires, mais ont toujours «le free son»!**

Rassemblement de voitures anciennes présentées par les membres de l'association **Chromes & Rupteurs**

## → 28 juillet : Musique irlandaise avec Clan D'Oiche



La pluie avait obligé à annuler leur prestation prévue en 2010. Electrifier la musique irlandaise tout en respectant l'atmosphère des pubs irlandais... C'est le défi que s'est lancé Clan d'Oiche depuis sa création en 2000. Une musique audacieuse qui porte ses dan-

seuses vers des chorégraphies novatrices où la danse traditionnelle irlandaise s'ouvre à d'autres horizons. Un appel à la fête, subtil dosage entre émotion, énergie et bonne humeur communicative. Un réel moment de partage. Laissez-vous entraîner !

## → 4 août : Fest Noz avec Dremwell



On retrouve ce groupe qui était venu à Pleuven en 2008. Il fête cette année ses 25 ans. Bombardes, binious, violons, accordéons, guitares, percussions s'accordent avec une belle complicité sur un terrain

d'entente : les musiques traditionnelles de Bretagne augmentées de nouvelles compositions. Un temps anecdotique, la harpe est devenue la clé de son du groupe.

## → 11 août : Soirée Chanson française avec le groupe BEYERLA



BEYERLA, groupe formé en 2007. Après avoir roulé leur bosse dans les différents bals du coin, séparément ou ensemble, Bernard, Hubert et Phil se sont retrouvés. Changement de cap pour le trio, qui se consacre principalement à l'écriture (*paroles et musique*) de leur propre répertoire. Varié, celui-ci est quand même axé rock. Bernard à la guitare avec ses solos endiablés s'occupe également des arrangements, de la basse, des synthés et

du mixage. Hubert à la batterie, assure également avec quelques morceaux à la guitare. Phil le chanteur, compose paroles et musique en s'accompagnant à la guitare. Les 15 titres de leur premier CD ont été enregistrés en amateur dans leur studio. La musique est une passion et reste un loisir. Beyerla un groupe qui ne se prend pas la tête...

## → 18 août : Soirée JEUNES avec 3 groupes programmés, dont ENDLESS



Mick (*guitare, chant*), Laura (*basse, piano*), Joss (*batterie, programmation*), Fred (*machines, samples*) forment un quatuor Quimpéro-Brestois distillant un rock électro à la fois planant et énergique dans la langue de Molière. Après deux E.P auto-produits remarquables par la presse régionale et nationale (*E.P «Poison» : Album Coup*

*de Coeur 2008 par Rock'n'France*) et près de 80 concerts à travers la Bretagne, le combo s'est forgé une solide réputation et a sorti son premier album en mai 2011. Endless fait tourner les têtes en jouant des contrastes, en alternant des instants de calme à des instants de rage intense. Un groupe qui s'écoute en profondeur !

## → 25 août : Soirée pressée de cidre et fabrication de beurre à l'ancienne, animée par le groupe Kelenn



**Et notez la date du vendredi 2 septembre : la désormais traditionnelle randonnée pédestre** organisée par Jean Loaec, maire de Pleuven vous sortira des sentiers battus, grâce aux autorisations de certains propriétaires acceptant un passage ou une halte

sur leur propriété. Avec un spectacle surprise dans le parc pour terminer la balade, avant la non moins traditionnelle soupe à l'oignon accompagnée d'un morceau de far breton (*petite participation financière au profit du CCAS*)



Un citron (femelle)



Un machaon



Un tircis



Un sylvaine



Un moro sphinx  
*(classé dans les papillons nocturnes)*



Un citron (mâle)

Papillons photographés  
dans un jardin de Pleuven  
en mai 2011

*Photos : C. Chaumet*



Un machaon



Un vulcain